

Article 3 de l'arrêté du 29 avril 2019 fixant la liste des diplômes et titres permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Date de mise à jour : 31 Mars 2023

Notre analyse

Cet article renvoie vers l'annexe de cet arrêté pour consulter les compétences nécessaires pour obtenir les diplômes (Licence professionnelle, Master, DUT...) préparant à l'intervention à proximité des réseaux.

Article 3 de l'arrêté du 29 avril 2019 fixant la liste des diplômes et titres permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Les compétences préparant à l'intervention à proximité des réseaux sont définies en annexe du présent arrêté. Elles sont intégrées au référentiel d'évaluation de chacun des diplômes mentionnés aux articles 1 et 2 du présent arrêté.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Est-ce qu'un formateur à la préparation AIPR peut faire passer l'examen par QCM ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)